

Le 24 FEV. 2022

Vitré, le 14 février 2022

**Madame le Maire
Mairie d'Etelles
2 rue Julian Caillel
35370 ETELLES**

N/Réf. : LG/LL

Objet : Avis sur la modification n°1 du PLU

Madame le Maire,

Dans le cadre de la modification n°1 de votre PLU, vous avez bien voulu transmettre le dossier cité en objet au Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, chargé du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale.

Je vous informe qu'il a été émis un **avis favorable** sur ce projet.

Afin de permettre le suivi des documents d'urbanisme, merci de bien vouloir nous transmettre les pièces du dossier approuvé.

Je vous prie d'agréer, **Madame le Maire**, mes salutations les plus distinguées et cordiales.

Le Président



Luc GALLARD

